

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)

L'OPAH-RR en 10 questions ...

Des aides (sous condition de ressources) pour les propriétaires qui souhaitent :

- Améliorer leur résidence principale ;
- Créer ou rénover un logement locatif.

Pour quels travaux ? :

- Travaux d'économies d'énergie
- Mise aux normes d'habitabilité
- Réhabilitation du logement
- Travaux d'adaptation du logement au vieillissement ou au handicap

Pour tous renseignements et conseils gratuits, contactez l'opérateur :

- directement par téléphone au 0800 002 862 (numéro vert, appel gratuit depuis un poste fixe)

- à l'une des permanences suivantes :

Communauté de Communes du Ternois

8, Place François Mitterrand à Saint Pol sur Ternoise

Tous les Lundis et Mercredis

De 10h00 à 12h00

Agence Pernes

7, rue de l'Eglise à Pernes

Tous les Mardis

De 10h00 à 12h00

Mairie d'Heuchin

14, Grand Place à Heuchin

Sur rendez-vous uniquement

Mairie de Frévent

8, Place Jean Jaures à Frévent

Tous les Jeudis

De 10h00 à 12h00

Mairie d'Auxi le Château

Place de l'Hôtel de Ville à Auxi le Château

Tous les Jeudis

De 14h00 à 16h00

Si vous êtes dans l'impossibilité de vous rendre aux permanences, un rendez-vous peut être pris avec l'opérateur INHARI (anciennement HABITAT & DEVELOPPEMENT) qui peut éventuellement se déplacer.

<.a>

Dernière mise à jour : 20 mars 2017